

C'EST EN FAISANT N'IMPORTE QUOI, QU'ON DEVIENT N'IMPORTE QUI !

Le bureau Local **Force Ouvrière** vous félicite pour votre deuxième avancement en moins de 2 ans, et cette fois-ci nous n'y serons pour rien !

Force est de constater que la gratitude n'est pas votre point fort...

Était-ce des larmes de crocodile dans notre bureau à la découverte de votre triste classement pour le poste si convoité de Chef de Détention ?

Votre départ sera un soulagement et un retour à la ligne qui n'a cessé d'être franchise depuis votre arrivée au CP Alençon-Condé-sur-Sarthe.

Nous sommes nombreux à saluer votre humilité liée à votre maîtrise des arts martiaux.

Le Chuck NORRIS de la détention n'a jamais su dire « **merci** » à la base de sa pyramide chérie arrivée à la rescousse bien souvent mais pourtant vous n'avez jamais manqué l'occasion de dispenser vos conseils techniques aux ERIS sûrement « **médusés** » par tant d'expérience.

L'ENAP saura également se montrer curieuse de connaître vos méthodes de gestion interne avec un relationnel inégalable :

« . Oui, je fumais les pieds sur le bureau lors de mes audiences en dégageant du revers de la main le surveillant mal tombé, et alors ?

. Oui, je sais apaiser le détenu qui menace, insulte, et badigeonne sa cellule d'excréments en lui fournissant du tabac, et alors ?

. Oui, j'ai un sens de la communication hors pair et j'exacerbe l'esprit de cohésion en menaçant les agents, et alors ?

Grâce à moi, les agents étaient tous présents pendant 15 jours, au chaud devant les palettes, et alors ?

. Oui, j'ai des yeux bioniques, qui m'exempte de faire l'œilleton avant une ouverture, dommage pour les agents qui craignent l'eau bouillante, et alors ?

. Oui, je menace des agents qui veulent appliquer une note de service qui me gonfle, et alors ?

. Oui, j'autorise l'accès au terrain de sport en peignoir, et alors ?

. Oui, je prends le bâton télescopique sans habilitation, et alors ? Je suis « **Chuck NORRIS** » !

. Oui je tente d'imposer à un agent de se faire enfermer dans une cellule avec une personne détenue, et alors ?

. Oui, un agent m'insulte à maintes reprises devant témoins, ça passe ? J'insulte bien la personne détenue quand je préside la CDD, son avocat n'a pas relevé... Vous voyez ça passe, et alors ?»

Alors, nous pourrions continuer la liste de vos exploits, mais restons-en nous là !

Monsieur le Directeur, nous attendons avec impatience la lecture des futurs tracts de nos collègues qui vont connaître à leur tour un puit sans fond d'inspiration et nous compatissons avec la future pyramide qui risque de brûler sous votre soleil...